

COMPTE-RENDU DE LA
COMMISSION DU CENTE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
- SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 2020 -

L'année deux mille vingt, le 18 décembre à 18h00, le C.C.A.S., légalement convoqué, s'est réunie à la Mairie sous la présidence de M. Yannick TORRES, Président.

Étaient présents : M. TORRES Yannick (Président), Mme BERTHOLIER Sophie, Mme PARIZE Candida, Mme DESGRANGES Marie Suzanne, Mme ABRAMOVICI Danielle, Mme KAPUSTIC Gisèle, Mme MERIGUET Célyne, Mme VANNIER Pierrette, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme LEFEVRE Charlotte, Mme COPPÉ Pascaline, Mme LAURET Virginie, Mme DUPOND Delphine, Mme DAVEAU Sabine, Mme FILIPPINI Anne-Sophie, Mme VAN DAMME MERLET Valérie, M. LE DROUMAGUET Christophe.

Secrétaire de Séance: Mme PARIZE Candida.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18H05.



ORDRE DU JOUR:

- Approbation du compte-rendu de réunion du 20 juillet 2020
- Approbation de la valeur des bons d'achat cadeau de fin d'année
- Questions diverses



1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE RÉUNION DU 20 JUILLET 2020

Le compte rendu de la commission du CCAS est approuvé à la majorité des membres présents.

2) APPROBATION DE LA VALEUR DES BONS D'ACHAT CADEAU DE FIN D'ANNÉE

Monsieur le Maire présente le budget du CCAS. Il rappelle le contexte actuel lié à la crise sanitaire et la volonté de l'équipe municipale de favoriser dans la mesure du possible l'activité des commerçants et artisans de notre village.

La commission décide à l'unanimité des membres présents de reconduire le montant attribué l'année passée (2019) pour les bons d'achat, soit 20€ aux Aînés/Aînées de plus de 70 ans au 31 décembre 2020 inclus, soit sous la forme d'un bon de 20 €, soit sous la forme de 2 bons de 10 €.

Ainsi les Héricéen(ne)s éligibles à ce cadeau de fin d'année, seront 372, ce qui représente un budget total de 7 440€.

Ces bons-cadeaux sont insérés dans une enveloppe contenant également une carte de vœux et un courrier explicatif du CCAS, indiquant notamment la liste des commerçants acceptant les bons d'achat.

Chaque carte de vœux qui accompagnera le/les bons d'achats a été décorée par un élève des écoles d'Héricy ou un enfant inscrit au Centre de Loisirs d'Héricy.

3) QUESTIONS DIVERSES

Mme BERTHOLIER fait part à la commission qu'il faudra remercier les enfants, les professeurs et les animateurs pour leur implication dans ce projet intergénérationnel, avec une mention particulière à Mme P. COPPÉ pour l'avoir mené à bien.

Mme ABRAMOVICI remercie la nouvelle équipe municipale qui a permis et organisé la collecte des jouets et d'habits d'enfants de moins de 14 ans au bénéfice des Restos du Cœur d'Avon entre le 30 novembre et le 19 décembre, les lundis matin, vendredis après-midi et samedis matin. Elle remercie le personnel de mairie et toutes les bonnes volontés qui ont assuré les permanences et contribué à l'éclatante réussite de cette première collecte.

Mme PARIZE indique que la permanence du CCAS ne sera pas assurée en mairie pendant les vacances de Noël, mais précise que toutes les urgences signalées par téléphone, par mail ou en présentiel à la mairie seront traitées dans les meilleurs délais.



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h25.

